Chronique Locale

ROUBAIX

Réunion de la Chambre de Commerce de Roubaix. — La Chambre de commerce de Roubaix se réunira dans la salle ordinaire de ses séances, à la Bourse, le mardi 28 décembre courant, à 4 heures du soir, à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

1. Mission en Chine : Réception de M. A. Waelès ; 2. Projet de loi sur la responsabilité des accidents du travail ; 3. Primes à la filature de soie et à la sériciculture ; 4. Nouvelle réglementation du service des eaux ; 5. Société de Géographie de Roubaix : Subventions ; questions diverses.

Une réunion du Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira jeudi 30 décembre, à 8 heures du soir, pour examiner le budget de 1898.

Nos artistes. — Nous recommandons à l'attention des amateurs de bonne peinture un excellent petit tableau en Hiver, exposé à la vitrine de M. Paul Hoinez, coiffeur St-Martin.

Cette toile, signée d'un nom très connu ici, M. Henry Leur, évoque dans notre esprit le souvenir d'une grande composition d'histoire « saint Louis enfant », une œuvre qui a valu à son auteur, encore aux débuts de sa carrière artistique à cette époque, une très flatteuse distinction.

M. Henry Leur nous montre aujourd'hui des voltigeurs de la garde du premier Empire se déployant en tirailleurs. Il y a du mouvement dans cette composition d'un dessin très serré et d'une tonalité chaude. Le paysage est lumineux et aéré ; la perspective est juste et le ciel nous semble parfaitement bien traité.

DE L'E...

Les patentes. — La matrice des patentes supplémentaires relatives au quatrième trimestre de 1897, pour les perceptions Est et Ouest, est déposée à la mairie. Pendant dix jours, à partir du 24 décembre, les intéressés peuvent en prendre connaissance et faire, s'il y a lieu, leurs observations.

Une panique à la « Brasserie Universelle ». — Samedi, vers neuf heures et demie du soir, au cours de la soirée qui était donnée à la « Brasserie Universelle, » rue de la Gare, plusieurs des lanternes vénitiennes qui décoraient la salle se sont tout-à-coup enflammées, produisant une panique parmi l'assistance. Une partie des dames présentes, effrayées, se sont enfuies en poussant des cris.

Le personnel de la maison s'est mis aussitôt en mesure d'éteindre ce commencement d'incendie et de rassurer la foule des spectateurs. Cet incident avait provoqué en face de l'établissement un grand rassemblement bien vite dissipé.

Le journal Illoto, le *Peuple*, publie l'entrefilet suivant :

« Nous tenons de source sûre qu'une enquête est ouverte au sujet de pots-de-vin qu'aurait reçus un conseiller municipal d'arrondissement de Roubaix, qui est en même temps rédacteur à une feuille hebdomadaire de cette ville.

« Une commission formée du maire et de deux conseillers municipaux instruit en ce moment cette affaire, sur laquelle nous reviendrons bientôt.

« Disons seulement que les pots-de-vin ont été touchés à propos d'une fourniture de fait à des établissements publics de la ville. »

Conférences au Cercle militaire de Roubaix. — On nous prie d'insérer la note suivante :

« Les conférences de la saison vont commencer mardi 28 courant, par M. le capitaine Voinot et M. le lieutenant Chanoin ; elles seront ensuite continuées par un officier d'infanterie, un officier de cavalerie et un officier d'artillerie.

« La commission du cercle se fait un plaisir d'inviter à la première conférence MM. les officiers de Roubaix, ne faisant pas partie du cercle, en les engageant à s'inscrire comme membres sur le registre ouvert.

« La première conférence aura lieu à huit heures et donne très précises. »

Une réunion de la Libre Pensée au théâtre Des champs. — Comme les années précédentes, la société « Ni Dieu, ni Maître, » qui a son siège chez M. Henri Carrette, maire de Roubaix, avait organisé, pour le jour de Noël, une réunion publique et contradictoire, au théâtre Deschamps.

Il est inutile d'insister sur la signification particulière de cette manifestation, bisons seulement que le public protesta par son abstention contre un acte particulièrement outrageant pour la majeure partie de la population.

La réunion annoncée pour onze heures du matin, n'a commencé que vers midi. Quand le citoyen-maire de Roubaix ouvre la séance, il y a relativement peu de monde dans la salle.

Le parterre est bien d'être occupé entièrement ; aux premières galeries, on circule à l'aise et il n'y a absolument personne aux deuxièmes galeries.

Jamais réunion publique n'a amené moins d'auditeurs au Théâtre Deschamps.

M. Henri Carrette, choisi à l'avance comme président, demande à l'assistance de lui désigner deux assesseurs.

« Heyinck et Marle, crient un grand nombre de voix. Le citoyen Carrette fait semblant de n'avoir pas compris.

« Nutte et Bogaerte, crient alors quelques assistants. Le président avec empressement :

« Que ceux qui sont d'avis de prendre les citoyens Nutte et Bogaert pour assesseurs veuillent bien manifester en levant la main. »

Nutte et Bogaert sont nommés et viennent prendre place au bureau.

Alors le citoyen maire se lève et présente les orateurs, la citoyenne Paule Minck et le citoyen Moreau.

Ce dernier a ensuite la parole.

Les affiches annoncent que l'ancien député doit traiter de la question sociale ; cependant, il s'embarque en débitant dans un long, très long exposé de l'origine des religions.

Décidément ce sujet est le dada du citoyen Moreau. Il veut prouver à l'auditoire peu enthousiaste que « de tous les temps le *soleil* a été le Dieu suprême ».

Pour lui Zorvastre est le père de la religion catholique.

Enfin, après une digression historique, l'orateur arrive sans transition à parler du socialisme. Il pense qu'une révolution pourra amener une amélioration dans l'état actuel de la société, mais ce n'est pas le moyen qui impliqué le mieux. Selon lui, il faut par *l'altruisme*, la *mutualité*, *l'association*, arriver à transformer l'ordre social.

M. Moreau attaque ensuite le capitalisme et récite en partie un discours débité plusieurs fois déjà à Roubaix.

En terminant, il déclare « qu'il sera facile d'organiser la République sociale, » mais il se garde bien d'entrer dans des explications à ce sujet.

De rares applaudissements qui accueillent les paroles de l'orateur.

La citoyenne Paule Minck lui succède.

L'ancienne communarde porte un chapeau noir garni de fleurs rouges ; elle est gantée de blanc. Avant de parler elle enlève un grand manteau doublé de fourrure.

Elle commence par rappeler qu'il y a quinze ans, elle est venue à Roubaix pour la première fois avec Guesde et que la population ne l'a pas précisément reçue les bras ouverts. Elle fut obligée de quitter précipitamment la ville.

Puis au lieu d'aborder son sujet : La religion et la femme, Paule Minck fait une profession de foi de révolutionnaire.

« Il faut une révolution violente », dit-elle à plusieurs reprises.

Pour elle la prise des pouvoirs publics n'est qu'une gymnastique utile pour les socialistes.

La situation actuelle, déclare-t-elle, ne comporte pas de solution pacifique.

Elle ne s'inquiète pas d'ailleurs de la forme du gouvernement, roi, président et ministres, c'est la même chose pour elle.

« Je ne vois qu'une différence : s'il fallait nous débarrasser d'un roi, dit-elle, une *bombe* suffirait, tandis qu'il en faudrait une quinzaine pour le président et les ministres ». Elle ajoute, il est vrai, aussitôt, que les *exécutions individuelles* ne lui plaisent pas.

Enfin, après plusieurs déclarations semblables, Paule Minck commence à parler de la femme.

Elle redite les attaques plus ou moins usées contre la *religion en général et les prêtres en particulier*. Elle raconte, sans rire, des histoires dans le genre de celle-ci : Après la Commune, le gouvernement se servait des « curés » pour connaître les noms des communards.

Une petite fille allait-elle à confesse, vite le prêtre lui demandait : « Que faisait ton père pendant l'insurrection ? sortait-il de la maison avec un fusil ? Et si l'enfant répondait, oui, le confesseur demandait son nom et l'inscrivait sur un carnet avec une croix rouge. Le lendemain le père était fusillé.

De tels contes forment tout le fonds de l'argumentation de l'orateur.

En achevant son discours, qui est émaillé de nombreux applaudissements et de cris : Marque Reboux ! Paule Minck, parle de l'exploitation de la femme et prêche son émancipation. La dernière phrase est un nouveau cri de révolte contre la société.

Après le vote d'un ordre du jour acclamant les orateurs, la réunion est levée à 1 heure et demie. La sortie s'effectue sans incident.

Une réunion collectiviste rue de Laval. — Une réunion organisée par le parti collectiviste a eu lieu, vendredi soir, à neuf heures, dans la boutique de l'estaminet Smoesters, rue de Laval. Une soixantaine d'ouvriers étaient venus entendre les orateurs du parti, Ghesquière et Marle.

M. Henri Carrette, maire, préside, ayant pour assesseurs les citoyens Darzelle et Carpentier. La parole étant donnée aussitôt par le président au citoyen Ghesquière, adjoint au maire de Lille, celui-ci commence par déclarer qu'il est venu aujourd'hui à Roubaix dans le but de pousser les camarades à l'organisation socialiste. Puis l'adjoint au maire de Lille ajoute qu'il est venu aussi pour permettre à ses adversaires de s'expliquer, ce qui le conduit tout naturellement à faire une digression sur les démocrates-chrétiens qu'il appelle « les enfants perdus du socialisme (!). » Il va jusqu'à dire qu'ils fleurent par s'unir aux socialistes et qu'ils sont remis par le Pape (?), les évêques, etc.

Pour cimenter l'organisation des forces socialistes, l'orateur dit qu'une cotisation est nécessaire ; il prie donc ses auditeurs de la donner pour soutenir les journaux du parti et permettre aux unitaires de lutter.

Une voix dans la salle : « Nous l'apporterons ».

Le citoyen Marle, prenant ensuite la parole, fait allusion à la critique de la Commune faite, il y a huit jours, par un démocrate chrétien ; il fait, lui, l'apologie des Communards, « qui ne trouveront pas, dit-il, parce que le parti socialiste « n'était pas assez organisé ». Le rédacteur de l'*Egalité* attaque violemment l'*Union Sociale et Patriotique* ; une fois de plus, il parle de l'éventualité d'une révolution violente, « qu'il ne désire pas », mais « que les socialistes seront peut-être obligés d'employer ». L'orateur fait alors un appel en faveur de l'*Union républicaine socialiste*, et, parlant de l'*Union Sociale et Patriotique*, il regrette l'absence de M. J. Chatteleyn.

Après quelques mots du président, la séance est levée à dix heures sans incident.

Les traitements des agents de la Compagnie du Nord. — Le Conseil d'administration du chemin de fer du Nord, sur la proposition de M. Sartiaux, ingénieur en chef de l'exploitation, vient de décider que le minimum de traitement pour les agents de l'exploitation commissionnés serait porté à 1,300 francs en province et 1,500 francs à Paris. Ce minimum, qui était autrefois de 1,100 fr., avait été porté à 1,200 fr. il y a deux ans.

Cette mesure a été, il est à peine besoin de le dire, très bien accueillie par tout le petit personnel des gares.

Le droit fixe de recommandation. — Voici le texte de la loi récemment votée par le Parlement et portant réduction du droit fixe de recommandation applicable aux objets affranchis à prix fixe :

« Article 1er. — Le droit à payer par l'expéditeur, pour la recommandation des journaux, imprimés, échantillons et papiers d'affaires circulant par la poste en France et en Algérie, est fixé à dix centimes (0 fr. 10) (droit fixe) en sus de la taxe ordinaire d'affranchissement applicable respectivement à ces objets.

« Art. 2. — Est fixée à dix francs (10 fr.) l'indemnité à laquelle la perte, sauf le cas de force majeure, de l'un des objets recommandés susvisés donne droit, soit au profit de l'expéditeur, soit, à défaut, sur la demande de celui-ci, au profit du destinataire.

« Art. 3. — Le délai de prescription fixé par la loi du 15 juillet 1887 sera réduit, pour les journaux, imprimés, échantillons et papiers d'affaires, à un an à partir du jour du dépôt de ces objets à la poste.

« Art. 4. — Toutes dispositions contraires à la présente loi sont abrogées.

« Art. 5. — La date à partir de laquelle la présente loi sera mise à exécution sera fixée par décret. »

L'Œuvre de la Bouchée de pain. — Produit d'une quête faite dans une soirée *impromptue* par quelques amis bien présents, 11 fr. 20. — Produit du sabot exposé pendant la ducasse à pierrots chez M. Simon Lepers, rue de l'Ommelet, 95, 6 fr. — Don de M. Motte-Bossut, 50 kilos vieux cuir, de Mme Crépin, quatre paires de chaussures et deux chapeaux ; de Mme veuve Vandembrouck, vêtements divers et chaussures. — Anonymes, divers lots de vêtements et chaussures.

Œuvre du Pain au coucher. — Produit d'une quête faite dans un souper de la « Ruche Roubaisienne » au profit de l'œuvre, 6 fr. 15.

— *Bouchée de pain et refuge de nuit.* — Journée du vendredi 23 décembre : hommes et femmes, 853 enfants, 770. Refuge, 29 lits occupés.

Syndicat Mixte de l'Industrie Roubaisienne. — Réunions du dimanche 26 décembre 1897 au siège du Syndicat, 22, rue de la Paix, à Roubaix : à 4 heures 1/2, société d'Epargne St-Christophe ; à 5 heures, société d'Epargne St-Louis ; à 5 heures 10, société d'Epargne St-Rémi ; à 5 heures 20, société d'Epargne St-Gervais.

La société St Louis tiendra sa réunion de janvier 1898, dimanche prochain, on y percevra la cotisation de janvier 1898.

Le commencement d'incendie de la rue de la Rondelle. — Le commandant des sapeurs-pompiers a reçu la lettre suivante :

« Roubaix, le 23 décembre 1897.

» Monsieur le Capitaine Commandant des Sapeurs-Pompiers,

» Nous venons vous remercier de la rapidité avec laquelle vous avez organisé les secours pour combattre le commencement d'incendie qui s'est déclaré chez nous hier matin, et *vous prions d'être notre interprète* près de vos hommes pour les remercier de leur dévouement.

» Nous avons l'honneur de vous remettre ci-inclus la somme *de cinquante francs pour la caisse de retraite des sapeurs-pompiers.*

» Veuillez agréer, Monsieur le Commandant, l'assurance de notre parfaite considération.

» Signé : L. Wallays, Nisse et Cie. »

Les autorisations de bâtir. — Sont autorisés à construire : MM. Hulot, un bureau, rue d'Anzin ; Delphin Delcourt, quatre maisons, rue Franklin ; J. Boquillon, une maison, rue Decrème ; J. Despretz, une maison, boulevard de Belfort ; Henri Tabon, une maison, Grande-Rue ; Louis Duflermont, trois maisons, boulevard de Reims ; T. Nuyts, quatre maisons, rue de la Perche ; Martinage, rue de Tunis ; A. Walter, une maison, rue Messonnier ; Desbouvrie, quatre maisons, rue de Valmy.

MM. Carlos Dupont, une maison, boulevard de Strasbourg ; Rivelois et Fagniet, bâtiment industriel, boulevard de Metz, A. Desomer, trois maisons, rue d'Oran ; A. Hanson, une maison, rue Cuvier ; L. Moulin, une maison, boulevard de Strasbourg ; J. Gaillez, deux maisons, rue d'Alsace ; E. Brabant, une maison, rue de Rome ; E. Tack, une maison, rue Heche ; Jules Lerouge, une maison, boulevard de Paris ; H. Labitte, une maison, rue Banchet-de-Perthes ; C. Renard, une maison, rue de la Vigne.

Plusieurs accidents Grande-Place. — Quelques personnes qui traversaient, samedi, la Grande Place, ont glissé sur la glace durcie qui s'est formée le long de la ligne du car à vapeur, en face de l'Hôtel-de-Ville, et sont tombées sur la chaussée, se faisant des contusions heureusement sans gravité.

Nous croyons qu'il suffira de signaler ce fait à la Compagnie pour que des mesures soient prises en vue d'éviter le retour de ces accidents.

Une arrestation pour abus de confiance. — Depuis quelque temps, le domestique de M. Veluard, chemisier, rue du Vieil-Abreuvoir, était soupçonné par son patron d'être l'auteur de vols fréquents qui se commettaient dans le magasin.

Samedi après-midi, M. Veluard, ayant eu la preuve de l'infidélité de son domestique, déposa une plainte à M. Villon, commissaire de police, qui fit mander le domestique, Jérôme Dekester, âgé de dix-sept ans. Ce dernier, interrogé, fit bientôt des aveux complets. Le montant des vols successifs est évalué à 200 francs environ.

L'inculpé a été transféré, dans la soirée, au dépôt central.

Un homme qui tombe mort à la gare. — Les nombreux voyageurs qui se trouvaient, vendredi, vers une heure de l'après-midi, dans la salle des pas perdus de la gare, en attendant le train de Paris, furent mis en émoi par la mort subite d'un Roubaisien.

M. Alfred Strat, négociant, âgé de 38 ans, qui se trouvait en compagnie de plusieurs amis, avait été pris d'un malaise subit au moment où il se disposait à partir pour Paris et était tombé sur le parquet. Ses amis s'empressèrent autour de lui et le firent déposer dans une salle d'attente en attendant l'arrivée de M. le docteur Deregnaucourt, qui, à son arrivée, ne put que constater la mort qu'il attribue à la rupture d'un anévrisme.

Le corps de M. Strat a été transporté à son domicile, rue des Arts.

Un accident rue de l'Alouette. — Un accident s'est produit, vendredi après-midi, rue de l'Alouette ; un jeune garçon d'une douzaine d'années, qui habite la cour Parent, était monté sur l'arrière-train d'un camion, lorsqu'il aperçut le kept d'un agent de police ; il voulut sauter à bas du véhicule, mais il prit si mal son élan qu'il se fracture le bras gauche ; relevé par des passants, et après avoir reçu les premiers soins dans une maison voisine, le jeune blessé, qui se nomme Joseph Demulder, a été reconduit en voiture à son domicile.

Le froid est vif depuis quelques jours. Il faut se vêtir chaudement ; un magasin de nouveautés, situé à l'angle de la Grande Place et de la rue du Château, à la *Compagnie Franco-Russe*, offre, aux dames, des articles en laine et en fourrures, à des conditions vraiment exceptionnelles de bon marché.

Un accident rue de la Gare. — Vendredi, vers onze heures du matin, un des deux chevaux attelés à la voiture de MM. Hannart frères, teinturiers-apprêteurs, s'est abattu, rue de la Gare, et, dans sa chute, il a eu une jambe fracturée. Des mesures ont été prises par un équarrisseur de la ville pour enlever le cheval blessé.

Nécrologie. — On annonce la mort, dans sa 38e année, de M. Alfred Strat, demeurant rue des Arts, 122. Ses funérailles auront lieu le mardi 28 courant, à dix heures, en l'église Saint-Sépulcre.

La charrette à chiens. — Durant la journée de vendredi, huit chiens errants ont été mis en fourrière et des contraventions ont été dressées à la charge de six propriétaires qui avaient laissé divaguer leur chien sur la voie publique.

Croix. — *Le Conseil municipal... en vacances.* — La séance du 21 décembre a duré autant que celle du 11, le temps de l'ouvrir et de la lever. Neuf conseillers, y compris le maire, ont répondu à l'appel nominal. Voici leurs noms : Desbarbieux, maire ; Lecrinier et Forter, adjoints ; Brisbout, Sorel, Battieul, Billot, Dejaeger et Desreux. Les dix-huit autres étaient absents.

Wasquehal. — *Un accident de voiture.* — Samedi vers midi, une voiture de la boulangerie coopérative « l'Union » de Roubaix, arrivait sur la place de Wasquehal ; un jeune homme, âgé d'environ une dizaine d'années, descendit à la marche ; malheureusement il tomba et la roue du véhicule lui frôla le visage. On transporta le jeune homme chez M. Delnaye, coiffeur, où il a reçu des soins ; quelque temps après il a pu remonter en voiture. Les blessures du jeune homme ne sont pas trop graves.

Ascq. — *Une adjudication.* — Vendredi, à six heures du soir, il a été procédé, à la mairie, en présence de M. Desquiens, maire, du receveur municipal et des membres du Bureau de Bienfaisance à l'adjudication des fournitures nécessaires à cet établissement, pendant l'année 1898.

Ont été déclarés adjudicataires : pour le pain, M. Houzet Désiré, avec un rabais de 5 00 ; pour le charbon, M. Vanheleputte-Duez, avec un rabais de 18 fr. 62 0/0 ; pour les sabots, M. Gallois Narcisse ; pour les cercueils, M. Samleger-Denneulin.

L'HIVER, L'ÉTÉ

En toute saison, les gourmets ne mangent que le **beurre d'Oostcamp**, le plus fin, le meilleur de tous les beurres.

Le kilog..... **3,30**

Dépôt central : **Rue du Bois, 13.** *Dépôts et succursales* : voir à liste en 4e page. 20610

1.400 chiens servis dans la localité et les environs, sont une garantie pour les personnes qui désirent être servies en confiance, tant pour la pose des dents que pour les soins de la bouche. En ce cas, s'adresser à M. Potrick, dentiste, 66, rue d'Inkermann, visible les mardis, jeudis et vendredis de midi à 5 heures. 27030-43877

Machine à écrire « EMPIRE » : 375 frs. 7, rue Chats Bossus, Lille. Demandez catalogue. 21803-4410

ŒUFS FRAIS, 13, Rue du Bois.

SIROP PECTORAL DELABAERE

Prenez le sirop pectoral **Delabaere**. Il guérit rapidement **rhumes, catarrhes, bronchite, grippe, influenza**, etc., et il est employé très efficacement contre les **accès d'asthme**. — Le flacon : 1 fr. 50, pharmacie Delabaere, rue d'Inkermann, 51, Dolcry, rue Notre-Dame, 32. 26239-43704

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

depuis **3** fr. le cent. — IMPRIMERIE ALFRED REBOUX

AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

LA PUBLICITÉ

Il y a des gens qui disent : « Je ne veux pas faire de publicité ; je n'en ai pas besoin. *A bon vin point d'enseigne!*

Quelle erreur ! Tout le monde aujourd'hui a besoin de la publicité. Comment voulez-vous que le public sache que vous vendez « *du beau, du bon et pas cher* », si vous ne le lui dites pas? Et quel moyen plus sûr de le lui dire que de le répéter fréquemment dans un journal lu par tout le monde

WATTRELOS

Mort de M. J.-B. Lepoutre, conseiller municipal. — M. J.-B. Lepoutre, conseiller municipal, élu aux dernières élections municipales du 3 mai 1896, sur la liste de la deuxième section, dite « de la Vieille Place, » est mort jeudi, à onze heures du soir, à l'âge de 29 ans et 9 mois. C'était le plus jeune des membres du Conseil municipal actuellement en exercice.

M. Lepoutre, un honnête et intelligent ouvrier tisserand, d'un caractère modeste et réservé, jouissait à Wattrelos, et en particulier au sein de l'assemblée où ses électeurs l'avaient fait entrer, d'une sincère et profonde estime, assurément méritée.

Quand, aux approches des élections de 1896, on vint lui demander de présenter son nom aux suffrages des électeurs de la Vieille-Place, il fallut s'y reprendre à plusieurs fois, et faire plus d'une démarche : la modestie du jeune ouvrier s'y opposait et puis, il avait déjà le pressentiment de sa fin prochaine. Il souffrait, se sentait déjà alors dépérir petit à petit. On croyait cependant que sa jeunesse aurait triomphé du mal, mais il n'en fut pas ainsi.

Le malade, alité depuis plusieurs mois déjà, avait avait reçu, il y a trois semaines, les derniers sacrements. Il conserva jusqu'au dernier soupir sa pleine et entière présence d'esprit.

M. Lepoutre laisse une jeune veuve et un bébé de neuf mois.

Les funérailles seront célébrées lundi, à huit heures et demie, en l'église Saint-Maclou.

Le Conseil municipal, convoqué vendredi par les soins de M. le Maire de Wattrelos, y assistera en corps. Il se rendra à la maison mortuaire, Vieille-Place, maison Maes, près l'estaminet du Bon Fraisier, à huit heures un quart, pour de là se rendre à l'église, et ensuite, au cimetière.

Le tirage au sort de la classe 1897. — La date fixée pour le tirage au sort des jeunes gens de la classe 1897 est celle du samedi, 22 janvier, pour le canton Est, et du lundi, 24, pour le canton Nord de Wattrelos.

La conférence historique faite par M. Deneubourg à l'école communale des garçons du Centre, dirigée par M. Demery, a été de tous points réussie : 300 personnes y assistaient.

Le conférencier, qui avait pris pour sujet « histoire anecdotique de la formation de la Prusse et préparation à la guerre de 1870, » a su, pendant une heure et demie, et malgré l'aridité de son sujet, tenir son auditoire littéralement suspendu à ses lèvres. Des applaudissements unanimes ont fréquemment interrompu l'orateur, et de bravos répétés ont accueilli sa péroraison, toute vibrante de patriotisme.

Des chants scolaires, exécutés avec goût et méthode par un groupe d'élèves, sous la direction de M. Fournier, instituteur-adjoint, ont agréablement coupé la conférence, et reposé l'attention de l'auditoire.

L'accident mortel de jeudi. — Les funérailles de Gustave Nys, l'infortunée victime de l'accident terrible que nous avons relaté hier, auront lieu demain, dimanche, en l'église St-Maclou, à deux heures de l'après-midi, les vêpres ayant lieu à trois heures.

Un accident de voiture, rue Carnot. — Un domestique blessé. — Jeudi soir vers cinq heures et demie, le cocher de M. Forge, notaire à Dottignies, Franz Geraert, s'en revenait de Roubaix où il était allé prendre le coupé de son maître, et se dirigeait vers Wattrelos, pour aller de là à la gare d'Herseaux, attendre Mr Forge qui revenait de Mouscron.

A la hauteur de la carrière Pachy, au « Laboureur », un lourd tombereau, attelé de deux chevaux, descendant de cette carrière vers la rue Carnot, heurta si violemment le coupé, que celui-ci versa sur la côté droit. Les traits du cheval se brisèrent et l'animal s'élança dans la direction de la place de Wattrelos, où il fut d'ailleurs rattrapé quelques instants plus tard; quant au cocher, il fut précipité à bas de son siège, reçut un coup formidable au côté gauche de la tête, et fut également blessé à la jambe.

La voiture était fort avariée : des glaces brisées, une lanterne hors d'emploi, un panneau à demi défoncé, en somme, des dégâts représentant plus de 500 francs.

Le tombereau appartient à M. Marissal, voiturier à Roubaix.

La gendarmerie a dressé un rapport de cette affaire, et a recueilli les dépositions des témoins, pour que les responsabilités puissent être équitablement établies.

Le blessé reçut les soins de M. Jacquemont, chez M. Henri Deruyver, débitant, Grand'Rue, à Roubaix, angle de la rue Etienne-Motte et de la Grand'Rue, où il avait été transporté.

NOS PRIMES

Deux superbes primes sont offertes cette année aux lecteurs du *Journal de Roubaix*.

Par suite d'un arrangement avec les éditeurs, nous pouvons mettre en vente à des *conditions exceptionnelles* un magnifique ALBUM contenant **DEUX CENTS DESSINS DE MAITRES MODERNES.**

DESSINS !

Cette remarquable collection, d'une *valeur artistique hors ligne* et d'une variété infinie dans les sujets, convient aux *amateurs*, aux *étudiants*, en un mot, à toutes les personnes qui aiment l'art ou s'adonnent à l'étude du dessin.

Cet important ouvrage peut être mis entre toutes les mains.

Ce recueil est *unique*; les collectionneurs y trouveront **DEUX CENTS** dessins et croquis signés des maîtres les plus en vue.

Ces dessins pourront développer chez les **enfants** le sentiment artistique et les guider sûrement dans leurs premiers essais.

L'Album des Maîtres Modernes est appelé à un succès retentissant. Nos lecteurs, les premiers, auront la bonne fortune de pouvoir se procurer les **200 dessins**, *richement reliés sous un format commode*, pour le prix minime de **6 francs 50.**

MUSIQUE !

Aux musiciens, si nombreux parmi nos lecteurs, nous offrons en prime, un *Album Musical*, contenant **dix morceaux** des meilleurs compositeurs.

Tous les amateurs de bonne musique désireront posséder dans leur collection l'*Album du Paris-Piano*.

Notre belle prime est, dès maintenant, en vente au bureau du journal, 71, Grande-Rue, au prix de **1 franc 25.** 27890

LE TIRAGE AU SORT

Les opérations du tirage au sort pour les jeunes gens auront lieu aux dates ci-après :

Roubaix-Est : samedi 22 janvier, à 8 h. 1/2 du matin ; Roubaix-Nord : lundi 24 janvier, à 8 h. 1/2 du matin ; Roubaix-Ouest : mardi 25 janvier, à 8 h. 1/2 du matin ; Tourcoing-Nord : samedi 29 janvier, à 8 h. 1/2 du matin ; Tourcoing-Nord-Est : samedi 29 janvier, à 10 h. 1/2 du matin ; Tourcoing-Sud : lundi 31 janvier, à 8 h. 1/2 du matin ; Lannoy : jeudi 20 janvier, à 8 h. 1/4 du matin ; Cysoing : jeudi 3 février, à 9 heures du matin.

TOURCOING

Les annonces pour le JOURNAL DE ROUBAIX *sont reçues à Tourcoing ; au bureau du journal, 78, rue Nationale, et à la librairie Watteeuw, 39, rue Saint-Jacques.* 27620

Les funérailles de M. Desmouveaux, conseiller municipal, ont eu lieu samedi, en l'église Saint-Joseph, à la Croix-Rouge, au milieu d'une affluence considérable.

La levée du corps a été faite à onze heures et demie, par M. le curé de la paroisse ; le cercueil était porté par quatre camarades du défunt, membres de la société des Anciens Militaires de la Croix-Rouge : MM. Wacke, Dassart, Demeeir et Vandebouck ; les cordons du poêle étaient tenus par MM. Dhalluin-Dassy, Lefebvre Charles, Leroi-den et Ladeson. Les quatre adjoints et tous les conseillers municipaux, suivaient le cercueil ; une magnifique couronne, avec cette inscription : « La ville de Tourcoing à M. Desmouveaux, conseiller municipal », était portée par les appariteurs de la Mairie.

D'autres couronnes, avec rubans tricolores, avaient été offertes par les Sociétés d'Anciens Militaires de la Croix-Rouge, de Tourcoing, *La Solidarité Républicaine*, le personnel de la maison Lamon, les amis, la famille, etc., etc.

L'Harmonie de la Croix-Rouge, dont la bannière était cravatée de crêpe, a exécuté plusieurs morceaux au convoi et à l'église.

La Société des Anciens Militaires avait également un drapeau en deuil.

Tous les chefs des services et les employés de la Mairie assistaient à la cérémonie, ainsi que de nombreuses délégations de la police, de la gendarmerie, des douaniers, de la douane, de l'octroi, etc.

La moitié à peine des assistants a pu trouver place dans l'église, qui est pourtant une des plus vastes de Tourcoing. L'offrande a duré plus d'une heure.

Le cimetière était envahi, longtemps après l'ensevelissement du corps, et les deux discours prononcés, qui ont été prononcés sur la tombe par MM. Dupouilloz, conseiller municipal, et Brun, député, n'ont été entendus que par une faible partie de l'assistance :

Discours de M. Auguste Dupouilloz

« Messieurs, j'ai le triste honneur, avant que cette tombe prématurément ouverte ne se referme, de venir dire un dernier adieu à Alexandre Desmouveaux, au nom du Conseil municipal.

« Desmouveaux, né à Pont-à-Marcq, le 25 juillet 1855, vint dès son plus jeune âge de fixer dans notre ville, qu'il ne quitta momentanément qu'à l'époque où il fut appelé sous les drapeaux. Après un court passage dans l'infanterie, il fut, sur sa demande, envoyé dans l'artillerie de marine, d'où il sortit à la fin de son congé avec le grade de maître-ouvrier.

« Il séjourna aux colonies de 1876 à 1879, c'est-à-dire pendant la majeure partie de son temps de service militaire. Peut-être a-t-il contracté, là, le germe de la maladie à laquelle il a succombé.

» Sa dette à la Patrie payée, et muni d'un certificat de bonne conduite délivré par l'autorité militaire, il revint à Tourcoing, sa ville d'adoption, où il ne tarda pas à se marier. Des l'âge de dix-sept ans, il était occupé chez M. Lamon, peigneur de laines ; son service militaire achevé, il rentra en qualité de mécanicien, chez son ancien patron, dont il était l'un des ouvriers modèles ; et c'est là que la mort vint le surprendre, alors que, la journée de travail terminée, il se disposait à regagner son domicile.

» Quel plus bel éloge pourrait-on faire de notre collègue ! D'un esprit pondéré, d'un jugement droit et sûr, bon, serviable, prêt à tous les sacrifices personnels, dévoué à la Démocratie, Desmouveaux fut choisi par le comité républicain pour être l'un des porte-drapeaux de la République, aux élections complémentaires municipales de 1894. Bien que chargé d'une nombreuse famille, Desmouveaux ne crut pas devoir se dérober, alors qu'on faisait appel à son dévouement à la chose publique. Il accepta simplement.

» C'est ainsi qu'il entra au conseil municipal, où bientôt il *ne compta que des amis*, et où il ne tarda pas à se faire apprécier de ses collègues.

» O Disparitions je, messieurs ! Notre collègue n'est plus, la mort implacable est venue le frapper, alors qu'il eut encore cette bien nécessaire à sa famille.

» Je ne puis qu'exprimer à sa digne compagne, ainsi qu'à ses sept malheureux enfants, combien celui que nous accompagnons à sa dernière demeure était estimé parmi nous, et combien sa mort prématurée nous a tant affligés.

» Notre regrette collègue assistait encore à la réunion du conseil municipal du 21 courant, et à l'issue de la séance, nous ne nous doutions guère que nous serrions sa main loyale pour la dernière fois, et que notre ami n'avait plus que quelques heures à vivre !

» C'est donc avec une profonde douleur que nous nous séparons du collègue avec qui, chacun de nous, n'entretenait que de cordiales relations.

» L'affl rence considérable qui m'entoure est une preuve de plus, s'il en était besoin, de l'estime particulière qu'il avait su inspirer à tous.

» Puissent ces marques de sympathie adoucir la douleur des siens.

» Adieu cher et regretté collègue et ami ! »

Discours de M. Dron

« Messieurs, mardi soir le conseil municipal était assemblé. Alexandre Desmouveaux était à son poste, en apparence bien portant, tel que nous le connaissons depuis six ans.

» Rien ne pouvait faire prévoir que moins de vingt-quatre heures après, le froid de la mort aurait envahi cette figure si ouverte, si pétillante de vie et que la première réunion de ses collègues se ferait autour du cercueil qui renferme ses dépouilles.

« Mécanicien de profession, il avait terminé sa journée de travail et le cœur satisfait de la tâche accomplie, s'apprêtait à regagner le logis, où l'attendaient l'excellente mère de famille et les sept enfants chéris quand la mort l'a saisi et l'a tué, fait quelques pas comme pour chercher un abri et s'affaisse.

» C'était lui, une rupture de vaisseau avait eu raison de la vitalité de cet organisme de 45 ans, et ses camarades d'atelier — ses amis plutôt, car il était aimé, parce qu'il possédait la sympathie de tous ses compagnons de travail — ne pouvaient qu'assister impuissants et consternés à ce terrible drame, qui n'avait duré que quelques secondes.

» Plus tard, quand on ramène le corps glacé à son domicile, la scène est la plus déchirante encore, l'amour qui unit tous ces êtres dont se compose la famille, la gaîté du ménage, la sécurité de l'existence qu'assurait le travail régulier du chef, l'avenir des enfants, tout cela s'est écroulé en un instant sans que cette perspective ait pu être envisagée ; et à l'immense chagrin qui envahit l'âme de cette pauvre veuve dans ce cruel moment de la séparation ; à la frayeur qu'elle éprouve en présence d'un vide qui se fait brusquement autour d'elle, viennent s'ajouter les angoisses, non jamais de l'avoir, demain, entrevu la misère pour elle, comme pour ses chers enfants.

» Ah ! je sais bien qu'aucune parole, qu'aucune manifestation ne peuvent consoler une pareille douleur, ce n'en est pas moins un devoir pour nous de venir dire à cette famille éprouvée combien nous sommes sensible au malheur qui la frappe, quelle part nous prenons à son chagrin.

» Les habitants de ce grand quartier de la Croix-Rouge ont voulu témoigner par leur empressement tout à fait exceptionnel à assister à ses funérailles, de l'estime particulière en laquelle ils tenaient ce bon citoyen, à qui ils avaient confié le soin de les représenter. Pendant les quatre années qu'il a passées au Conseil municipal, nous avons pu apprécier sa droiture, la sûreté de son jugement, le dévouement à ses concitoyens, avec lesquels il remplissait son mandat. Tous ses collègues de l'assemblée communale, comme vient de le dire en excellents termes l'un d'eux, M. Auguste Dupouilloz, étaient unanimes à rendre hommage en même temps qu'à la modestie, à l'urbanité d'Alexandre Desmouveaux.

» J'étais à peine rentré de Paris, quand m'est parvenue la nouvelle de sa mort si imprévue; mais je devais à la cordialité de nos rapports avec ce collègue si bon, si honnête, si dévoué, je devais aussi à l'immense foule des liens qui unissent la cette laborieuse population de la Croix-Rouge, ou mes relations datent du jour de mon arrivée à Tourcoing et où je suis si heureux de compter de nombreuses et solides amitiés, je lui devais d'apporter sur cette tombe l'expression émue de ma tristesse et de ma sympathie.

» Je ne vous ai pas parlé de ses services militaires : l'homme de savoir que nous avons connu, avait commencé par servir brillamment son pays : Incorporé au 23e régiment d'infanterie le 5 janvier 1875, il passe ensuite dans la 4e compagnie des ouvriers de la marine où, le 25 août 1878, il était comme maître-ouvrier; son livret militaire portait à son actif, quand il quitta l'